

Le site CjEd-5

Lieu d'habitation coutumier et lieu de rituel dans le Bas-Saint-Laurent

Daily Practice and Ritual at the CjEd-5 Site, Bas-Saint-Laurent, Québec

Adrian L. Burke

Volume 36, numéro 1, 2006

Lieux coutumiers, identité, tourisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081759ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081759ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Burke, A. (2006). Le site CjEd-5 : lieu d'habitation coutumier et lieu de rituel dans le Bas-Saint-Laurent. *Recherches amérindiennes au Québec*, 36(1), 23–36. <https://doi.org/10.7202/1081759ar>

Résumé de l'article

Le site CjEd-5 se trouve sur la rivière Madawaska, au Témiscouata dans le Bas-Saint-Laurent, près de la frontière avec le Nouveau-Brunswick. Ce petit site a été occupé à maintes reprises par des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs entre le Sylvicole moyen et la période de contact. Pendant un de leurs séjours, les occupants ont vraisemblablement renoué avec leurs traditions ancestrales en pratiquant un rituel dont les traces ont été découvertes lors des fouilles de 2004. Ce rituel a combiné un petit festin de castors avec le « sacrifice » de bifaces en quartzite de Ramah. Ces bifaces ont été cassés intentionnellement et brûlés dans un foyer avec les restes d'au moins six castors. Cette structure et le rituel associé sont ici comparés à d'autres structures de rituel semblables dans le Nord-Est.



Le site CjEd-5

Lieu d'habitation coutumier et lieu de rituel
dans le Bas-Saint-Laurent

**Adrian L.
Burke**

Département
d'anthropologie,
Université de
Montréal,
Montréal

IL EST PLUTÔT RARE EN ARCHÉOLOGIE que la fouille d'un seul mètre carré puisse changer nos idées sur un site et sur l'occupation préhistorique d'une région. Mais là se trouve la beauté de l'archéologie, car elle recèle toujours des secrets et des surprises. Le site CjEd-5 est un site comme bien d'autres : lieu de passage, lieu de halte, lieu d'habitation coutumier. Nous avons choisi de fouiller ce site en partie à cause de sa position géographique, mais aussi en raison de son contexte géomorphologique qui présentait la possibilité d'une stratigraphie culturelle profonde. Dix structures anthropiques, des foyers surtout, ont été identifiées dans un espace limité de fouille de 19 mètres carrés, ce qui indique une occupation répétée de cet endroit.

Une structure en particulier a attiré notre attention : la structure 7. Cette structure a révélé les traces de ce qui semble être un rituel. Des bifaces en matière exotique, cassés et brûlés intentionnellement, se trouvent mêlés aux restes de plusieurs animaux consommés, leurs restes osseux brûlés avec les bifaces. Ce qui est fascinant avec cette structure et avec le rituel qui lui est associé, c'est le fait qu'ils ressemblent à des structures rituelles trouvées ailleurs dans le Nord-Est américain. Ces rituels d'offrandes démontrent une ancienneté, mais aussi une continuité étonnante dans le Nord-Est américain. Le rituel mis en lumière sur le site CjEd-5 nous rappelle que la région du Témiscouata n'a pas été en périphérie de l'histoire amérindienne du Nord-Est américain, mais plutôt à la croisée des chemins.

LE SITE CjEd-5

Le site CjEd-5 se trouve à la confluence de la rivière aux Bouleaux et de la rivière Madawaska, près de la ville de Dégelis dans la MRC de Témiscouata, dans le Bas-Saint-Laurent (fig. 1). Le site se situe à environ 9 km (en canot) en aval du barrage du lac Témiscouata qui marque le début de la rivière Madawaska, un des principaux affluents de la rivière Saint-Jean. Le site est situé sur la rive gauche (nord) de la rivière Madawaska, à l'ouest de l'embouchure de la rivière aux Bouleaux (Localisation cartographique : UTM Zone 19 [NAD 83] 531630E 5264400N). La surface actuelle du site constitue le premier replat lorsqu'on accède à la terre ferme à partir de la rivière (fig. 2). Cet espace s'élève à environ 2,25 mètres au-dessus du niveau moyen de la rivière Madawaska et à 148 mètres au-dessus du niveau moyen des mers. Les rebords de ce replat surplombent les deux cours d'eau de part et d'autre du site et présentent des pentes abruptes. Le rebord pentu qui fait face à la rivière Madawaska est stable, mais peut s'éroder à l'occasion si l'on se fie aux arbres qui sont penchés sur la rive. La pente est de la terrasse qui abrite le site est plus stable, et la pointe de terre a une pente plus douce vers le sud-est et la confluence des deux rivières. Par contre, on peut remarquer du côté nord du site que cette terrasse a déjà été coupée par un ancien chenal de la rivière aux Bouleaux car il y a une pente abrupte d'environ 2 mètres de hauteur. Le site se trouve sur les terres de

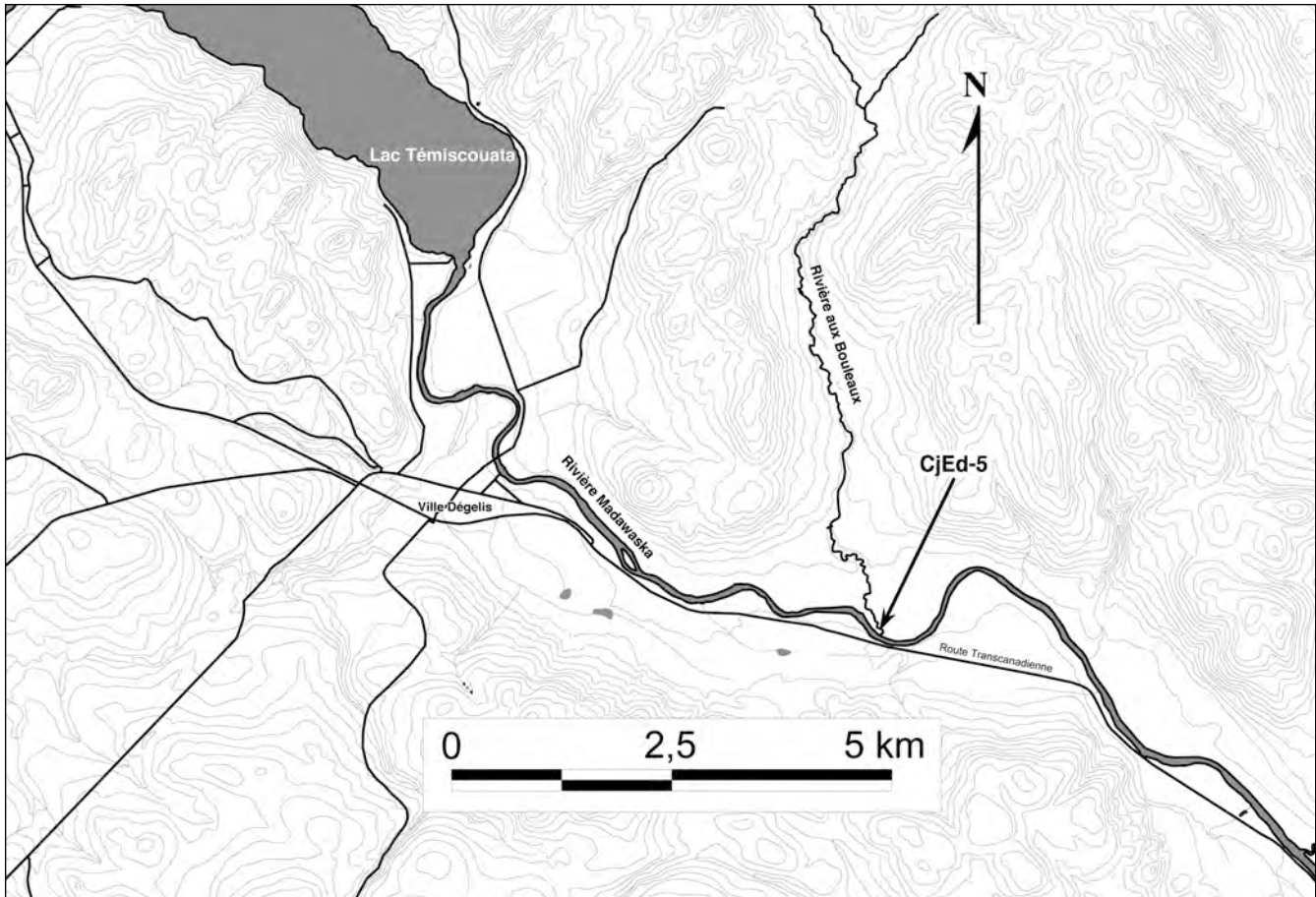


Figure 1
Localisation du site CjEd-5 dans la vallée de la rivière Madawaska, Bas-Saint-Laurent

M. Alain Turcotte et de Mme Lucette Fournier, de Dégelis, mais à l'intérieur de la bande protégée qui longe la rivière.

Très peu de travaux archéologiques ont eu lieu dans la vallée de la rivière Madawaska entre le lac Témiscouata et la frontière avec le Nouveau-Brunswick. Tous les sites qui longent la rivière Madawaska (CjEd-3, 4, 5, 6, 10, 11 et 12) ont été identifiés lors d'une reconnaissance effectuée en 1990-1991 par une équipe dirigée par Pierre Dumais (Dumais *et al.* 1994). Pierre Dumais et son équipe ont effectué dix-sept sondages, dont sept furent positifs sur le site CjEd-5 lors de cette reconnaissance initiale (fig. 2). Il y a aussi eu des interventions près du barrage du lac Témiscouata, à Dégelis, dans le contexte de travaux contractuels par la firme Ethnoscop (1994) et trois sites sont connus autour de la décharge du lac (CjEd-1, 8 et 9). D'autres interventions ponctuelles ont été menées par Jean-Yves Pintal et la firme Patrimoine Experts dans le cadre d'études contractuelles pour les travaux de réaménagement de la route transcanadienne mais sans résultat.

À l'échelle régionale, on peut considérer que l'archéologie et la préhistoire du Témiscouata sont relativement bien connues grâce aux efforts précurseurs de Charles A. Martijn dans les années 1960 (Martijn 1964, 1965, 1966a, 1966b, 1966c) et à la recherche soutenue par plusieurs archéologues entre 1980 et 1990 (Bisson 1990; Burke 2000; Burke et Chalifoux 1998; Chalifoux 1992; Chalifoux et Burke 1995; Chalifoux *et al.* 1998;

Chapdelaine 1990; Chapdelaine *et al.* 1991; Desrosiers 1986; Dumais *et al.* 1996, 1994, 1998; Dumais et Rousseau 2002; Jost 1995). Nous savons maintenant que la région a été occupée par des groupes amérindiens depuis le Paléolindien récent et peut être même le Paléolindien ancien (Dumais et Rousseau 2002), et ce, jusqu'à la période historique (Chalifoux *et al.* 1998; Johnson 1994, 1995; Johnson et Martijn 1994). Une esquisse d'histoire culturelle a déjà été produite pour la région par Chalifoux, Burke et Chapdelaine (1998). Selon les données disponibles, la région semble avoir été occupée de façon plus ou moins continue depuis l'Archaïque supérieur avec une augmentation du nombre de sites et, donc, une intensification de l'occupation du territoire vers la fin du Sylvicole moyen ou la période Céramique 4 (Ceramic Period 4) dans le Maine et les provinces maritimes, soit entre 600 et 1000 ap. J.-C.

Dans une approche archéologique traditionnelle qui vise surtout l'élaboration de l'histoire culturelle du territoire québécois, notre projet de recherche vise à retracer l'évolution de l'occupation amérindienne à long terme du territoire de la haute vallée de la rivière Saint-Jean, incluant le Témiscouata et le Madawaska. Plus particulièrement, nous voulons comprendre pourquoi il semble avoir un « hiatus » ou une absence d'occupation pendant l'Archaïque et au début du Sylvicole dans la région du Témiscouata-Madawaska. Notre problématique propose que ce manque de sites archéologiques ne soit

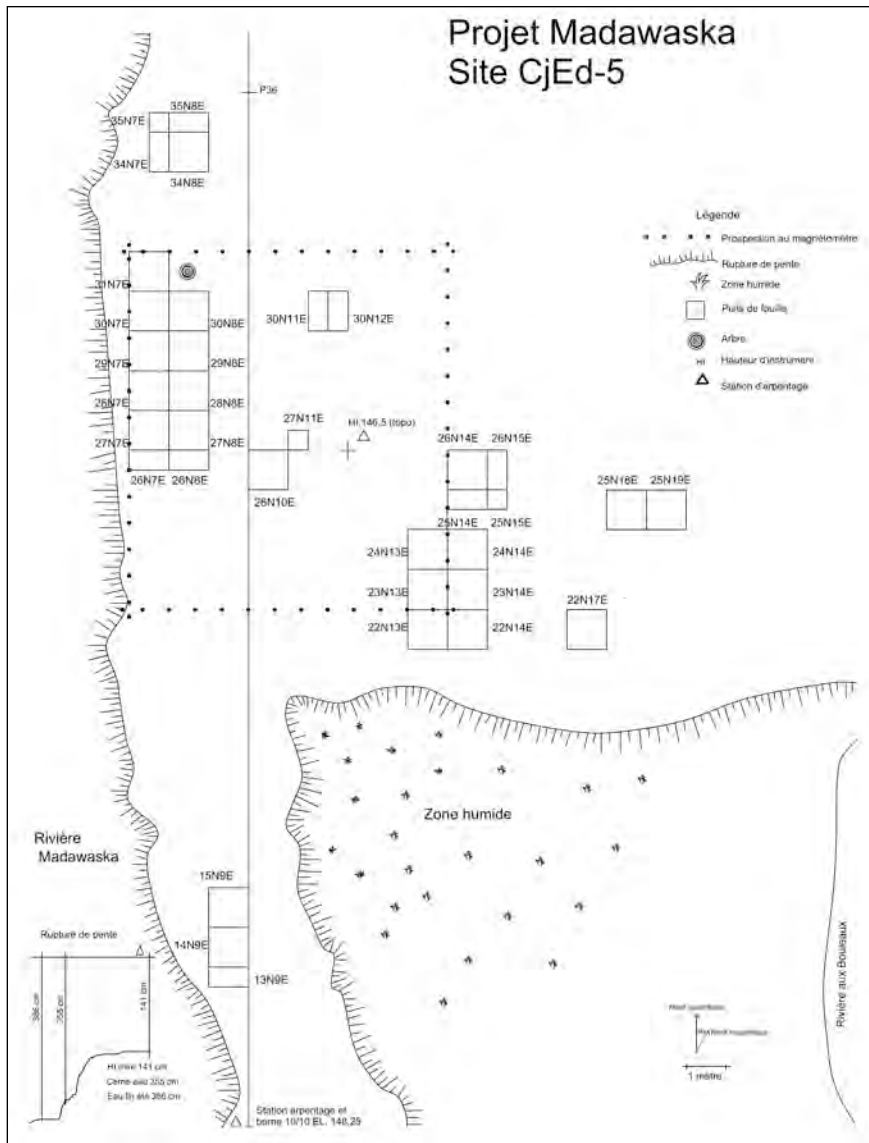


Figure 2
Plan du site CjEd-5 et les unités de fouille de 2004
 (Réalisation du plan et de l'arpentage par Geneviève Treyvaud)

pas dû à un abandon du territoire, mais plutôt à des problèmes de conservation des sites reliés directement au contexte géomorphologique. C'est pour cette raison que nous avons mis l'accent sur la reconstitution du contexte géomorphologique local et régional dans lequel se trouvent les sites.

Dans la région, le site CjEd-5 est l'un des rares sites qui, par son contexte géomorphologique, présente une stratigraphie naturelle et culturelle qui permet de voir l'évolution des occupations à travers le temps. Un deuxième volet de notre projet de recherche vise à comprendre l'évolution du paysage naturel et culturel du Témiscouata-Madawaska à travers le temps. L'adaptation des groupes amérindiens à leur environnement est un élément central dans cette recherche. Le contexte géomorphologique du site CjEd-5 a permis la conservation de plusieurs structures que nous avons fouillées et échantillonnées par la méthode de flottation afin de récupérer des macrorestes

végétaux. Ces analyses sont présentement en cours et elles permettront de mieux comprendre l'adaptation des occupants du site à leur environnement.

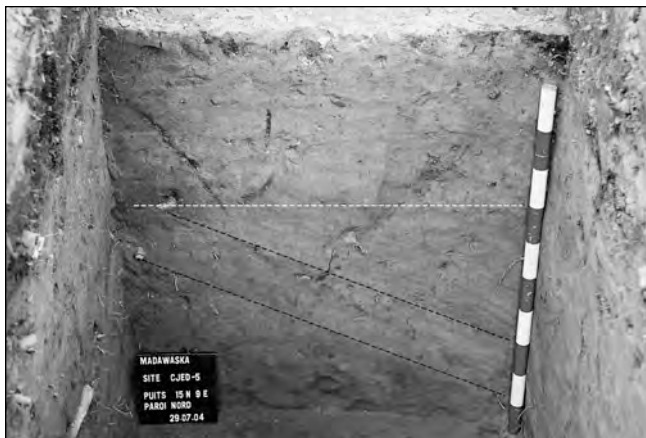
En 2004, nos objectifs étaient de fouiller méticuleusement le site CjEd-5 dans le but d'identifier des couches d'occupation stratifiées et de récupérer les artefacts diagnostiques qui nous permettraient d'étoffer l'histoire culturelle régionale. L'objectif principal de la fouille était de comprendre la stratigraphie du site et d'identifier des structures qui pourraient être datées de façon absolue grâce au radiocarbone. Une attention particulière a donc été portée aux structures ensevelies et préservées *in situ*. La compréhension du contexte géomorphologique du site et de la région permettrait éventuellement d'identifier des espaces qui livreraient des sites archéologiques avec des occupations enfouies et une stratigraphie profonde.

Un élément additionnel qui a orienté notre choix vers le site CjEd-5 est sa position géographique. Les études précédentes dans la région du Témiscouata ont mis en évidence le fait que la région a toujours représenté une « plaque tournante » ou un carrefour dans le Nord-Est américain (Burke 2000, 2001; Chalifoux *et al.* 1998; Chapdelaine 1990; Dumais *et al.* 1998). Le rôle du Témiscouata comme lieu de communication et de transport historique et pré-historique entre l'estuaire et la vallée du Saint-Laurent d'une part, et la rivière Saint-Jean et le golfe du Maine d'autre part, semble bien établi, surtout grâce à l'étude de la circulation des matières premières lithiques. Pourtant, un seul site (CjEd-8) avait été fouillé de façon intensive à ce jour sur la rivière Madawaska, dans le corridor principal qui relie le lac Témiscouata à la rivière Saint-Jean (Ethnoscop 1994). Grâce aux travaux de

reconnaissance de Pierre Dumais (Dumais *et al.* 1994), nous avons ciblé le site CjEd-5 car il occupe une position stratégique le long de cette voie de transport et de communication. À l'exception de quelques découvertes fortuites d'artefacts trouvés en surface, aucun site archéologique préhistorique n'a été répertorié sur les berges des rivières Madawaska et Saint-Jean entre la frontière québécoise et la confluence des rivières Aroostook et Tobique au Nouveau-Brunswick (sur une distance d'environ 110 km).

LE CONTEXTE GÉOLOGIQUE DU SITE CjEd-5

Le contexte géologique du site CjEd-5 était l'un des points clés qui nous a incité à y effectuer des fouilles. D'après nos observations des sédiments alluviaux accumulés sur la pointe du site CjEd-5 et selon les observations de Bernard Héту, géologue à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), qui nous



a



b

Photo 1
Exemple de stratigraphie type sur le site CjEd-5, deux parois de l'unité de fouille 15N9E. La photo montre la formation successive de la pointe par des dépôts de couches d'alluvions annuelles. La ligne pointillée blanche marque la transition dans la pente des dépôts vers des strates plus horizontales près de la surface. Nous estimons qu'il ne s'agit pas ici de labours mais plutôt d'épisodes d'érosion qui ont tronqué les dépôts plus récents sur la pointe, suivis de nouveaux dépôts sur une surface plus horizontale de la pointe. Il y aurait aussi des accumulations rapides d'alluvions dues au défrichement et à la coupe du bois durant la période historique, et la création d'une levée naturelle.
(Photos Adrian Burke)

a rendu visite sur le site, la forme du terrain sur lequel se trouve le site serait un *point bar* ou banc de convexité (photo 1). Cela veut dire que la pointe du site CjEd-5 est une forme géomorphologique encore très dynamique, et cela depuis longtemps (photo 2). Nous avons choisi de fouiller ce site parce qu'il semblait receler une succession de dépôts alluviaux assez profonds (Dumais *et al.* 1994) et le contexte géomorphologique semblait idéal pour répondre à nos questions de recherche. La rivière aux Bouleaux a un apport important de sédiments, provenant d'un delta en amont formé dans le lac post-glaciaire Madawaska, qui se jettent et se déposent dans les eaux plus calmes de la rivière Madawaska. Cette combinaison de caractéristiques permettait une accumulation importante de sédiments (de l'ordre de quelques mètres). C'est ce qui semble avoir été le cas pour la pointe formée par ces deux rivières. Le contexte semble malheureusement très dynamique et il ne semble pas



Photo 2

Confluence de la rivière aux Bouleaux et de la rivière Madawaska (secteur agrandi de la photo aérienne 1 : 15 000). La flèche indique la localisation du site CjEd-5. Le rectangle en ligne pointillée indique un champ cultivé où l'on peut observer les anciennes courbes du méandre de la rivière Madawaska qui se développe vers le sud et l'est, créant ainsi un banc de convexité.
(Photo Adrian Burke)

avoir eu de période de stabilité dans ce secteur, ce qui aurait permis le développement d'un paléosol, au moins dans les deux premiers mètres fouillés.

Au fil des années, le banc de convexité s'est formé et il continue d'évoluer, migrant progressivement vers le sud et l'est, ce qui est visible sur les photos aériennes et dans la coupe stratigraphique du site CjEd-5 où l'on remarque l'absence d'un paléosol (photos 1 et 2). Néanmoins, le dynamisme du contexte géologique de la pointe a tout de même permis la préservation de structures anthropiques qui semblent être en place et faiblement déstructurées. Mentionnons qu'une pointe située à la confluence de deux rivières ne représente pas un lieu idéal pour une occupation amérindienne au moment de la débâcle et des crues de printemps. Par contre, le site semble très bien drainé le reste de l'année, car les sédiments sont surtout constitués de sable fin et de limon.

LA STRATIGRAPHIE

La stratification complexe des sédiments sur le site CjEd-5 est en grande partie due au dynamisme du contexte géomorphologique plutôt qu'à des occupations préhistoriques ou des perturbations historiques. Nous avons donc décidé de procéder avec une fouille par niveaux arbitraires de 10 cm dans des unités de fouille en tranchées parallèles et perpendiculaires à la rivière Madawaska. La photo 1 montre la séquence de couches très minces (< 2 cm) d'alluvions (sable fin et limon) mises en place lors d'inondations annuelles et qui forment ainsi la pointe. Celle-ci semble n'avoir jamais été labourée. Dans l'unité 13-14-15N 9E, qui se trouve à l'extrémité sud du site, on observe une première couche plus foncée qui contient des sédiments plus organiques (35 à 40 cm d'épaisseur). Cette couche est constituée des mêmes alluvions de sable fin et de limon que les couches sous-jacentes. Cela reflète probablement une période de plus grande stabilité durant les deux derniers siècles, favorisant ainsi ce genre de développement organique. Cette première couche, qui équivaut à un horizon A associé à la litière de surface et à l'humus, a une épaisseur variant de 20 à 30 cm sur le reste du site (fig. 3). La date récente de

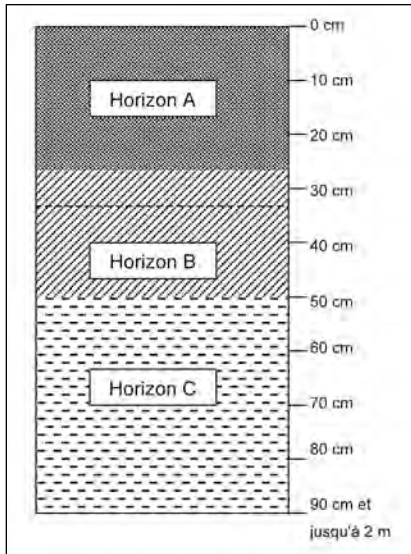


Figure 3
Stratigraphie type et horizons pédologiques du site CjEd-5

212 ± 145 AA non-étalonnée (BGS 2628) obtenue pour une structure dans l'unité de fouille 13-14N 9E (35-45 cm de profondeur) suggère fortement qu'il y a eu une accumulation importante de sédiments pendant la période historique dans la vallée du Madawaska, et cela à la suite des premiers défrichements et coupes de bois successives. Nous n'avons pas trouvé de véritable horizon éluvial (Ae) lors de nos fouilles, seulement des lentilles résiduelles de cet horizon dans les anciens sondages de Pierre Dumais et dans le secteur boisé à l'est du site.

La stratigraphie type du site est relativement simple (voir fig. 3). Sous un premier horizon plus foncé et organique d'environ 25 cm d'épaisseur (A, gris foncé-brun), se présente une deuxième couche qui équivaut à un horizon B inorganique composé lui aussi de sable fin et de limon, de couleur plutôt beige-brun ou orangé selon le taux d'oxydation. Cet horizon peut avoir entre 20 et 35 cm d'épaisseur. Le troisième horizon se distingue du précédent par un changement dans sa couleur et non pas dans sa granulométrie. Cet horizon, qui constitue notre couche de base ou horizon C partout sur le site, est surtout de couleur grise, mais celle-ci peut être marbrée par des taches orangées d'oxydation ou d'accumulation d'oxydes de fer. Nous avons fouillé dans cet horizon jusqu'à deux mètres de profondeur dans le secteur 27-28N 8E sans apercevoir de changement majeur à l'intérieur de l'horizon C. Le contexte stratigraphique de CjEd-5 ne nous a pas permis d'identifier des couches dites « culturelles » ni des paléosols qui auraient permis de fouiller le site suivant de telles unités. Les seuls endroits où nous avons pu identifier des couches d'origine culturelle ou des surfaces d'occupation sont dans des contextes de structures de foyer associées directement à des artefacts qui se trouvaient verticalement concentrés dans moins de 10 cm de sédiments.

LES FOUILLES ET LES STRUCTURES

Pendant la campagne de l'été 2004, nous avons fouillé 19 m² sur le site CjEd-5 à l'intérieur d'une aire d'environ

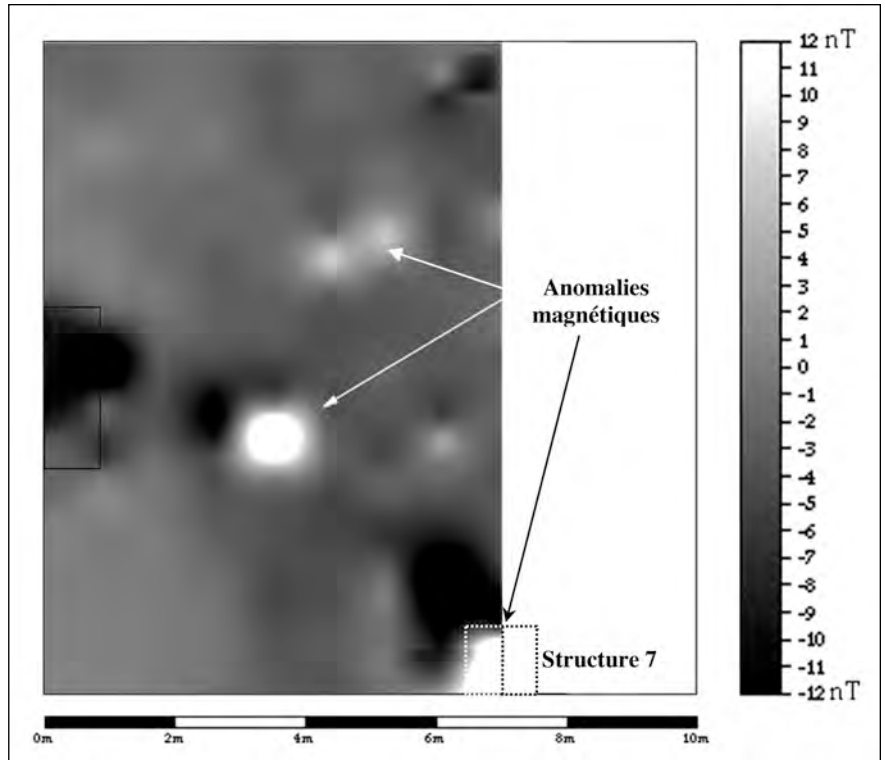


Figure 4
Plan de la prospection par magnétomètre effectuée par Jason Jeandron de la compagnie *Archaeological Prospectors Inc.* Les trois anomalies magnétiques vérifiées par la fouille apparaissent en blanc. La structure 7 se trouve dans le mètre carré au coin sud-est

22 mètres nord-sud par 13 mètres est-ouest (voir fig. 2). L'implantation des aires de fouille dépendait de quatre facteurs. 1) La forme de la pointe et de la terrasse qui accueille le site nous a contraint à implanter des puits de fouille parallèles à la rivière Madawaska dans l'axe nord-sud du système d'implantation du quadrillage. 2) La volonté de comprendre le développement de la pointe et sa formation géomorphologique nous a incité à ouvrir des tranchées, parallèles et perpendiculaires à l'axe de la rivière Madawaska dans le but de reconstituer le profil stratigraphique du site en trois dimensions. 3) La distribution des sondages positifs de Pierre Dumais et son équipe était limitée à une zone assez restreinte de la pointe, ce qui nous a aidé à cibler de nouveaux espaces pour ouvrir des unités de fouille. 4) Finalement, une prospection géophysique effectuée avec un magnétomètre sur le site par Jason Jeandron, de la compagnie *Archaeological Prospectors Inc.*, a permis de délimiter d'autres endroits à fouiller, où il pourrait y avoir d'éventuelles structures préhistoriques (fig. 4).

Tous ces facteurs ont permis de fouiller trois zones du site en trois étapes. La première zone longe la rivière Madawaska et elle comprend les trois aires ouvertes en forme de tranchées (13-15N 9E, 26-29N 7-8E, 34-35N 7-8E, fig. 2). Ces trois aires ont livré des structures anthropiques (foyers, fosse, cache) ainsi que des artefacts et écofacts (outils taillés, débitage lithique et restes osseux). Dans chaque aire, nous avons fouillé en profondeur, parfois jusqu'à 2 mètres, ce qui nous a beaucoup aidé à comprendre le contexte géologique du site (photo 1). La deuxième zone est perpendiculaire à la première et elle comprend deux aires ouvertes en tranchées (25-26N 14-15E et

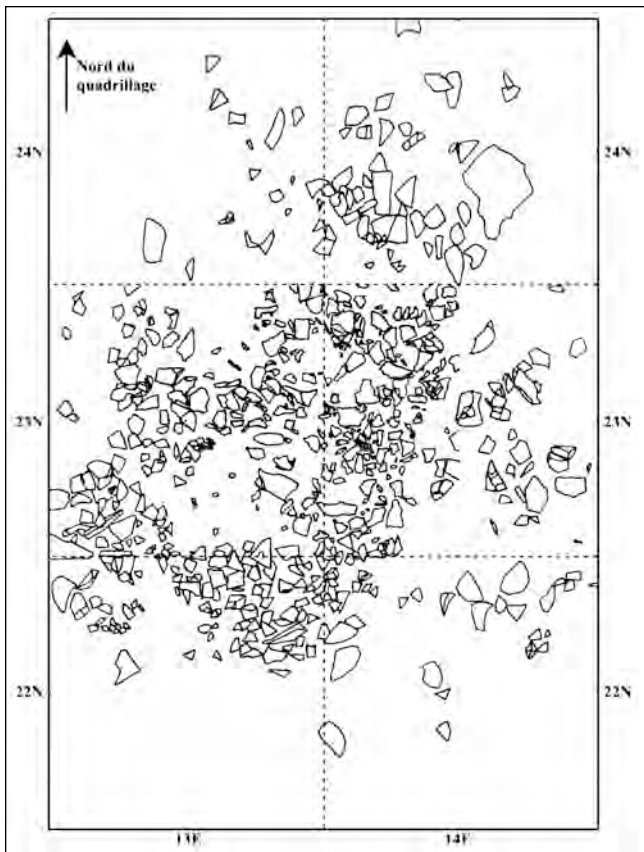


Figure 5
Plan de la structure 7 dans les unités de fouille 22-23-24N 13-14E, fouille de 2004 et 2005. Le mètre carré fouillé en 2004 est au centre de l'aire de fouille et consiste en la moitié est du puits 23N 13E et la moitié ouest du puits 23N 14E. Chaque carré représente un quadrat de 50 cm x 50 cm
 (Dessin réalisé par Frédéric Hottin)

25N 18-19E). Ces deux aires ont également livré quelques artefacts et écofacts (outils taillés, débitage lithique et restes osseux) et nous ont aussi permis de comprendre la formation de la pointe. La troisième zone est une aire intermédiaire entre les deux premières et nous y avons fouillé quatre unités d'un mètre carré afin de vérifier les résultats de la prospection géophysique (22N 17E, 23N 13-14E, 26N 10E et 30N 11-12E). Ces quatre unités de fouille se sont avérées positives, livrant des structures anthropiques (foyers) ainsi que des artefacts et écofacts (poterie, outils taillés, débitage lithique et restes osseux).

En 2005, nous sommes retourné sur le site pendant une semaine afin de compléter la fouille de deux unités de fouille que nous n'avions pas été en mesure de mener à terme en 2004 en raison de l'inondation du site. Il s'agit de l'agrandissement de l'unité 26-29N 7-8E vers le nord (zone près de la berge), où nous avons fouillé quatre mètres carrés, permettant ainsi de trouver une structure additionnelle associée à des artefacts et à des écofacts. Cinq autres mètres ont été fouillés autour de l'unité 23N 13-14E (zone intermédiaire) qui avait livré en 2004 une structure de foyer (la structure 7) associée à une forte concentration de restes osseux calcinés ainsi que des outils taillés et du débitage lithique.

Onze structures anthropiques ont été mises au jour dans les 28 m² fouillés sur le site en 2004 et 2005. La majorité de ces



a



b

Photo 3
La structure 7 exposée pendant la fouille de 2004 (a) et de 2005 (b)
 (Photos Adrian Burke)

structures peuvent être définies comme étant des foyers. Elles contiennent des pierres rougies et éclatées par le feu, du charbon, des sols sous-jacents rougis par la combustion (mais pas toujours), ainsi que des artefacts et des écofacts en association directe. Elles se trouvent à divers niveaux allant de 5 cm à 100 cm de profondeur sous la surface actuelle du site. Par contre, c'est exclusivement dans la zone de fouille près de la berge, dans les tranchées 13-15N 9E, 26-29N 7-8E, 34-35N 7-8E (fig. 2), que nous avons trouvé des structures superposées. Ces dernières sont séparées par des couches stériles d'alluvions. Dans les zones plus à l'est du site, en s'éloignant de la berge de la rivière Madawaska, les structures se trouvent uniquement dans les deux premiers niveaux de fouille allant de 0 à 20 cm de profondeur.

Les multiples structures mises au jour indiquent sans aucun doute que le site CjEd-5 a été occupé de façon répétée pendant la préhistoire et qu'il était un lieu d'arrêt coutumier pour les groupes qui empruntaient la rivière Madawaska. Bien que le contexte géomorphologique du site soit assez dynamique, les structures se distinguent facilement par leurs concentrations de pierres rougies et éclatées. Il n'y a pas de pierres dans les sédiments alluviaux de sable et limon qui forment la pointe du site CjEd-5. Il était donc assez facile d'identifier les structures anthropiques pendant la fouille. Seule la structure 6

(puits 34-35N 7-8E), située entre 80 et 100 cm de profondeur, n'a pas livré de charbon, d'artefacts ou d'écofacts en association directe ; nous croyons qu'il pourrait s'agir d'une cache de viande vidée de son contenu. Cependant, la structure anthropique qui retient surtout notre attention, et qui fera ici l'objet d'une analyse détaillée, est la structure 7.

LA STRUCTURE 7

La structure 7 du site CjEd-5 est une concentration dense de pierres rougies et éclatées par le feu, qui contient des charbons, des outils et des éléments de débitage en pierre, de même que des restes osseux d'animaux (fig. 5 et photo 3). Nous avons choisi de fouiller à cet endroit étant donné les résultats de la prospection géophysique, là où la carte du champ magnétique présente une anomalie évidente dans le coin sud-est du site (fig. 4). Nous avons décidé d'ouvrir un mètre carré dans l'espoir d'y trouver une structure anthropique, ce qui fut heureusement le cas pour toutes les anomalies magnétiques identifiées sur le site. La fouille de cette « anomalie » a commencé dans la dernière semaine de la campagne 2004, et une inondation du site lors des deux dernières journées de travail nous a empêché de fouiller complètement cette structure en profondeur et de façon détaillée. En 2004, nous ne connaissons donc pas l'étendue totale de la structure 7. En 2005, nous avons décidé de fouiller autour de cette même structure en aire ouverte horizontale (fig. 5 et photo 3) et de fouiller en profondeur pour comprendre la stratigraphie et l'aménagement de la structure 7.

La structure 7 représente un foyer ou une plateforme de rôtissage, car il est clair qu'elle a servi à brûler ou à rôtir des artefacts et des écofacts. Les pierres rougies et éclatées par la chaleur intense sont au nombre de 1607 dans les six mètres carrés qui englobent la totalité de la structure (ce nombre n'inclut pas la pierraille de < 5 cm). De ce nombre, 1280 proviennent d'un seul mètre carré situé au cœur de la structure fouillée en 2004. Les pierres se trouvent dans le premier horizon de terreau brun foncé (10YR 3/2, 10 à 15 cm d'épaisseur) et reposent sur un limon beige (2.5Y 5/3) qui constitue une transition visible dans la stratigraphie. Ces pierres proviennent de la rivière Madawaska et ont été apportées sur le site. À la suite de nos fouilles en profondeur de 2005 et des élévations prises au théodolite, nous avons constaté qu'il n'y a pas de bassin ou de cuvette associée à la structure 7.

Nous avons obtenu une date au radiocarbone de 1157 ± 100 AA non étalonnée (CjEd-5.311, BGS 2629), effectuée sur du charbon de bois. Avec une correction ¹³C de - 44 ans obtenue du laboratoire nous avons une date de 1113 AA ou 1020 ± 100 AA étalonnée. Selon le logiciel CALIB, il y a 95 % de probabilité que la date se situe entre 680 et 1050 ap. J.-C. (deux sigmas, CALIB 5.0, Reimer *et al.* 2004), ce qui situerait l'utilisation de la structure durant le Sylvicole moyen tardif dans la vallée du Saint-Laurent (500 à 1000 ap. J.-C.) ou pendant la période Céramique 4 (Ceramic Period 4) dans le Maine et les

Tableau 1

Artefacts en pierre taillée trouvés dans la structure 7 du site CjEd-5

ANNÉE DE FOUILLE TYPE D'ARTEFACTS	FOUILLE DE 2004 23N 13-14E (1 M ²)	FOUILLE DE 2005 22-24N 13-14E (5 M ²)
Bifaces et fragments (n = 33)	30 fragm. biface en quartzite de Ramah (se recollent) 2 fragm. pointe en rhyolite grise (se recollent)	1 fragm. biface en quartzite de Ramah (se recolle avec les fragments de 2004)
Unifaces et éclats utilisés (EU) [n = 10]	3 grattoirs en chert Touladi 1 grattoir; 1 EU en chert Tobique	1 grattoir, 1 EU en chert Touladi 1 grattoir en chert exotique (Minas Basin, N.-É. ?) 1 EU en chert Tobique 1 EU (?) en quartzite de Ramah
Outils non taillés (n = 4)	Aucun artefact	1 perceur 1 polissoir ou chopper 2 polissoirs ?
Débitage et nucléi (n = 7085)	522 chert Touladi 80 quartzite de Ramah (débris) 39 rhyolite grise 19 quartz 3 chert Tobique	6254 chert Touladi 104 quartzite de Ramah 9 rhyolite 32 quartz, 2 grès 7 chert Tobique 6 chert exotique 8 nucléi chert Touladi

Maritimes (600 à 1000 ap. J.-C.). D'ailleurs, la fin du Sylvicole moyen et le début du Sylvicole supérieur sembleraient être des périodes de fréquentations importantes pour le site CjEd-5, car la structure 9 (29N7-8E, 30-40 cm), un foyer bien structuré, a livré une date de la même période (1144 ± 150 AA BGS 2630 [CjEd-5.329] et 1150 ± 45 AA BGS 2631 [CjEd-5.335] non étalonnées). Pierre Dumais a obtenu une date contemporaine pour une autre structure sur le site (1000 ± 70 AA Beta 52848, couche 6, Dumais *et al.* 1998 : 77).

Le mètre carré fouillé en 2004 a produit plus de 11 000 restes osseux, 37 outils et fragments d'outils en pierre taillée et 662 éclats ou débris lithiques (tab. 1). La majorité des fragments d'outils taillés (81 % soit 30 outils sur 37) sont des fragments de bifaces en quartzite de Ramah (photos 4, 5 et 6). On peut ajouter à ce nombre les 80 morceaux de quartzite catalogués comme débitage, car ces débris ne sont pas des éclats de taille, mais plutôt de minuscules fragments des mêmes bifaces en quartzite de Ramah. Nous avons aussi récupéré cinq grattoirs et éclats utilisés qui sont tous fabriqués en chert, une matière qui présente un grain plus fin que le quartzite. Les cherts utilisés sont le chert local du lac Touladi et le chert de la rivière Tobique au Nouveau-Brunswick. Finalement, il y a deux fragments distaux de pointe de projectile en rhyolite gris pâle qui se recollent. Le débitage est dominé par le chert local (80 % en chert Touladi, soit 522 sur 663). Le reste du débitage est représenté par la rhyolite gris pâle (n = 39), vraisemblablement reliée à la taille de la pointe de projectile, le quartz et le chert de la rivière Tobique.

La fouille de la structure 7 en 2005 a permis de récupérer beaucoup plus de débitage lithique et seulement quelques outils taillés additionnels, surtout des grattoirs, des éclats utilisés, de même que 1827 os blanchis. Un seul fragment de biface a été trouvé dans les cinq mètres carrés fouillés (22N 13E QNE, tout près du mètre carré fouillé en 2004) et celui-ci se recolle avec les fragments de biface en quartzite de Ramah trouvés en 2004.

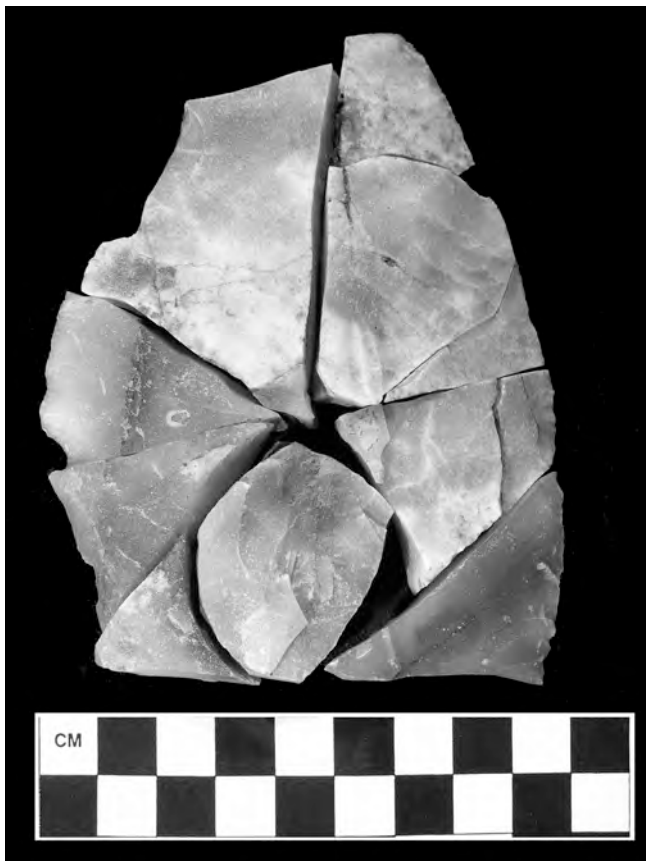


Photo 4
 Biface 1 en quartzite de Ramah recollé. Le petit éclat produit lors de la cassure intentionnelle se recolle exactement au centre de la cassure radiale (larg. max. @ 8,40 cm; long. max. @ 11,35 cm; épais. max. @ 1,40 cm)
 (Photo Adrian Burke)



a



b

Photo 6
 Fragments de gros bifaces (à gauche cinq fragments recollés : larg. max. @ 7,25 cm; épais. max. @ 1,10 cm) et autres petits fragments ou débris en quartzite de Ramah
 (Photos Adrian Burke)

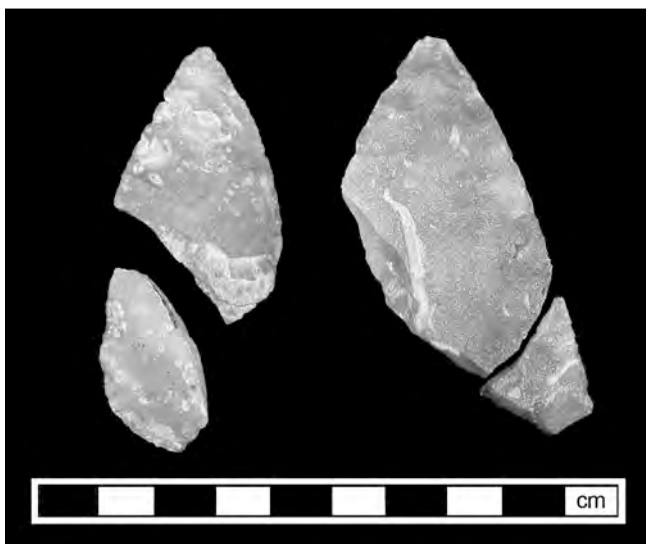


Photo 5
 Les bifaces 2 et 3 en quartzite de Ramah. (épais. max. @ 0,85 cm gauche, @ 0,90 cm droite)
 (Photo Adrian Burke)

La majorité du débitage est en chert Touladi (6254 sur 6414 éclats) et il provient en grande partie des deux mètres carrés fouillés au nord de la structure (5218 sur 6254 éclats, 24N 13-14E). Ces éléments de débitage sont associés aux huit nucléi et fragments de nucléi en chert Touladi trouvés dans les mêmes mètres carrés. On remarque que les éclats sont dispersés au travers des pierres de la structure et qu'il y a plusieurs éclats de chert Touladi qui ont été chauffés et qui présentent des cupules, ce qui suggère que la taille des nucléi et des blocs de chert serait contemporaine de la structure 7. La fouille de 2004 n'avait pas livré de véritables éclats de taille en quartzite de Ramah, alors qu'en 2005 nous en avons trouvé 104. Cela nous incite à considérer la possibilité que la finition ou le réaffûtage de certains des bifaces en quartzite de Ramah ait pu être effectuée sur le site. Il y avait peut-être aussi d'autres outils ou d'autres supports en quartzite de Ramah taillés sur place mais ensuite « enlevés » du site. Jusqu'à présent, nous n'avons réussi à recoller aucun de ces éclats avec les fragments de bifaces trouvés dans la structure 7.

Nous avons réussi à recoller quelques fragments des bifaces en quartzite de Ramah (photos 4, 5 et 6, fig. 6). Nous évaluons

qu'il y a au moins quatre bifaces qui ont été déposés dans la structure 7. Les 80 petits fragments ou débris de quartzite sont difficiles à associer avec l'un ou l'autre de ces bifaces. D'après nos analyses, le biface le plus grand et le plus complet (biface 1, photo 4) aurait été cassé avant d'être brûlé dans le feu, car il y a des morceaux brûlés qui se recollent à des morceaux sans trace de chauffage (voir photo 4). Les autres bifaces présentent aussi des traces de chauffage intense. On peut identifier les effets de la chaleur soit par la couleur rougie des pièces due à un changement dans les oxydes de fer dans le quartzite (photo 5), soit par une perte de translucidité et une altération de la surface, qui perd son éclat et devient plus mate, opaque et blanchâtre (photos 4 et 6). Les 80 petits fragments indiquent aussi que l'intensité de la chaleur fait éclater les bifaces en de nombreux fragments.

Les fragments de bifaces se trouvent dans les quatre quadrants du mètre fouillé en 2004, mais il n'y a que deux petits fragments dans le quadrant nord-est de ce mètre (23N 14E QNW). Les morceaux plus gros qui se recollent se trouvent dans les quadrants sud et surtout dans le coin sud-ouest du mètre carré fouillé en 2004, là où il semble y avoir un espace vide sans pierres, au centre de la structure (23N 13E QSE, fig. 5 et 6). Le biface 1 qui a été recollé démontre des traces de cassure radiale (les fractures qui se propagent en plusieurs directions à partir d'un point central d'impact). Ce type de cassure a été remarqué au site de Caradoc en Ontario par Ellis et Deller (2002 : 70-73), qui ont reproduit des bifaces qu'ils ont ensuite cassés de façon expérimentale pour voir les types de fractures produites de manière intentionnelle (2002 : 75-106). Un des schémas de cassure les plus typiques était de forme radiale. Le pattern du biface 1 ressemble beaucoup aux schémas de cassure observés sur les bifaces de Caradoc et ceux qui ont été reproduits par ces auteurs. Nous croyons qu'il s'agit ici d'une cassure intentionnelle. Nous avons également récupéré un éclat qui se recolle au centre de la cassure radiale, ce qui, selon Christopher Ellis, serait typique de ce type de cassure intentionnelle provoquée avec un percuteur et une enclume (Ellis et Deller 2002).

LES ÉCOFACTS

Les restes osseux récupérés en 2004 sur le site CjEd-5 ont été analysés par Claire Saint-Germain et Hélène-Marie Hegyes de l'Ostéothèque de Montréal (2004). La classe des mammifères (terrestres) est la seule représentée sur le site. Les 11 764 restes osseux provenant d'un mètre carré de la structure 7 ont été analysés de façon sommaire, compte tenu de l'ampleur de la collection et du fait qu'ils sont tous très fragmentaires et blanchis ou calcinés. Tous les restes osseux ont été récupérés au tamis avec des mailles de 1/8 pouce. Les analyses archéozoologiques ont permis l'identification d'au moins 641 os de castor représentant un minimum de six individus incluant de très jeunes. Selon Saint-Germain, ce nombre serait conservateur (C. Saint-Germain, comm. pers. 2005). Cet assemblage comprend aussi quelques restes de porc-épic et peut être des dents d'artiodactyles. Toutes les parties du squelette du castor sont représentées dans la collection, ce qui suggère que les carcasses entières étaient amenées sur le site et qu'elles étaient consommées sur place. Au moins deux os présentent des traces de découpage, ce qui semble appuyer l'hypothèse que les castors étaient dépecés et préparés sur le site CjEd-5.

Selon Claire Saint-Germain, le degré de calcination des os trouvés dans la structure 7 serait dû à une exposition directe au

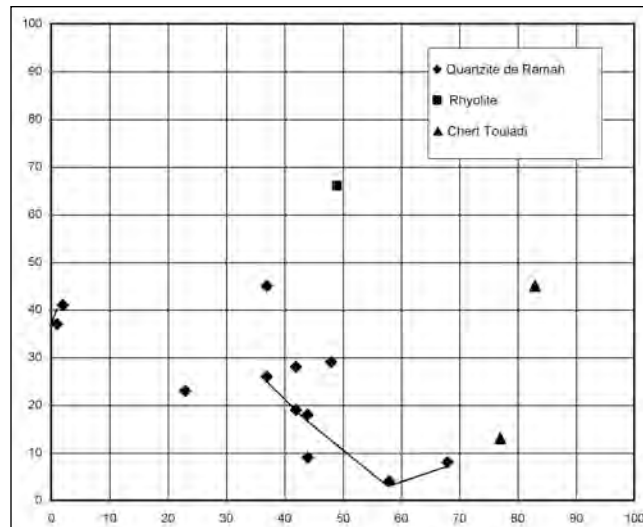


Figure 6
Distribution horizontale des outils trouvés dans la structure 7. Les fragments de biface en quartzite de Ramah recollés sont indiqués par une ligne (Les outils et fragments qui apparaissent dans cette figure sont ceux qui ont été localisés).

feu après la consommation, ce qui représente plutôt un mode de rejet des restes de repas qu'à un mode de cuisson. Un échantillon de la fraction lourde, recueillie au tamis à l'eau avec des mailles de 1/16 de pouce, de la flottation de cette même unité de fouille a été analysé par Michelle Courtemanche, spécialiste des restes de poisson en contexte archéologique et membre de l'Ostéothèque de Montréal. Aucun reste de poisson n'a été identifié dans cet échantillon qui contenait des centaines de minuscules fragments d'os blanchis (Ostéothèque de Montréal 2004). Ajoutons aussi qu'aucun reste humain n'a été identifié parmi les restes osseux de la structure 7. Le pH du sol qui contenait les restes osseux variait entre 6,0 et 6,4. Un échantillon de 500 ml de terre provenant de la structure 7 (niveau 10-20 cm) a été prélevé dans chaque quadrant et soumis à la flottation. Une petite graine pouvant provenir d'une baie a été identifiée, mais elle n'est pas carbonisée. Des restes de noyaux de noisettes et de pépins de merisier non carbonisés ont aussi été récupérés dans les premiers 20 cm du terreau, mais nous considérons que ces restes végétaux sont le fait de l'action des rongeurs. D'autres échantillons de terre de la structure ont été soumis pour flottation et analyse de macrorestes végétaux à Manon Savard de l'Université de Québec à Rimouski et sont en cours d'analyse.

COMPARAISONS INTERRÉGIONALES : MORPHOLOGIE ET CHRONOLOGIE

Nous avons donc mis au jour au moins quatre bifaces taillés dans une matière exotique provenant du nord du Labrador à une distance de 1350 km à vol d'oiseau du site CjEd-5. Au moins un de ces bifaces (le plus gros) a été cassé avant d'être jeté au feu. Les bifaces en question, en particulier le plus gros et le plus complet (voir photo 4, biface 1), rappellent les bifaces en quartzite de Ramah que l'on trouve parfois dans des caches sur la Côte-Nord et au Labrador. Stephen Loring (2002) décrit ces caches de bifaces en quartzite de Ramah pour la période préhistorique tardive indienne (Late Prehistoric Indian). Il nous semble tout à fait probable que les bifaces provenant de la structure 7 soient associés à ces formes qui sont exportées de la



Photo 7
Biface en quartzite de Ramah trouvé à Saint-Honoré, Témiscouata en 1908 (larg. max. = 6,8 cm ; long. max. = 15,3 cm ; épais. max. = 0,9 à 1,0 cm)
 (Photo Adrian Burke)

baie de Ramah au Labrador et qui datent de la même période. La morphologie et les dimensions du biface 1 ressemblent à certains bifaces des caches Spingle et Stubbert, respectivement du sud du Labrador et de la Côte-Nord (Loring 2002 : 175-176). On peut associer ces formes aux complexes Daniel Rattle (200 à 1000 ap. J - C.) et Point Revenge (1000 à 1550 ap. J.-C.) [Fitzhugh 1972 ; Loring 1992, 2002]. Malheureusement, il nous manque la base des bifaces, ce qui aiderait beaucoup à les relier à une culture archéologique particulière. Sur le site Tikkoatokak (HdCl-1), au Labrador central, Loring a trouvé des bifaces semblables en quartzite de Ramah (Loring 1992 : 379-390). Sur ce site, les plus gros bifaces sont aussi fragmentés, mais peuvent être recollés, et ils sont associés à trois foyers qui datent de 1030 ± 130 AA, 1450 ± 60 AA et 1180 ± 80 AA, donc contemporains de la structure 7 du site CjEd-5.

Au centre du Québec, dans la région du lac Caniapiscou, on trouve des bifaces en quartzite de Ramah similaires à ceux du site CjEd-5. Luc Nolin (1989) a décrit notamment les vestiges trouvés sur le site de GaEk-1. Parmi les bifaces, on remarque une série de cinq gros spécimens en quartzite de Ramah qui sont tous fragmentés (Nolin 1989 : 86, pl. 3). Ces bifaces sont associés à des structures datées d'entre 1440 ± 130 et 1010 ± 130 AA et entre 670 ± 110 et 320 ± 100 AA (non étalonnées). Nous estimons que ces artefacts datent du premier épisode d'occupation autour de 1200 ans AA. La forme des bifaces trouvés dans la structure 7 du site CjEd-5 rappelle aussi celle des gros bifaces en quartzite de Ramah découverts dans une cache du lac Manouane, près de Wemotaci, au début des années 1950 (Burger 1953).

Comme le démontre Stephen Loring (2002), on peut accepter le fait que les grands bifaces en quartzite de Ramah ne sont pas exceptionnels dans le Nord-Est. Dans le Bas-Saint-Laurent, plus près du site CjEd-5, on trouve également des outils de cette même matière. Par exemple, un fragment distal de gros biface provient du site McInnes (CkEe-5) sur le Grand lac Touladi (Chalifoux 1992 : 46, pl. 5.3) et une autre pièce

complète fut trouvée par un cultivateur à Saint-Honoré en 1908 (photo 7). Cela indique que les bifaces complets en quartzite de Ramah, qui sont parfois même d'assez grandes dimensions, sont présents dans la région du Bas-Saint-Laurent comme ailleurs dans le Nord-Est américain. Ces bifaces ne semblent pas avoir été façonnés sur les sites de la région et pourraient donc « circuler » en tant qu'objets complets.

LE RITUEL DE LA STRUCTURE 7

En archéologie, il n'est pas rare de faire appel au rituel ou aux croyances religieuses des populations amérindiennes pour tenter de comprendre certains comportements des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs. Pourtant, nous savons que la séparation entre la vie économique et la vie spirituelle n'est pas très nette chez les groupes amérindiens de l'Amérique du Nord (Martin 1978 ; Sanger 2003 ; Tanner 1979). La structure 7 du site CjEd-5 présente certaines caractéristiques associées aux activités

quotidiennes : la taille de la pierre locale pour fabriquer des outils comme les grattoirs, la construction d'un foyer pour se réchauffer et pour la cuisson de la nourriture. Par contre, cette structure recèle aussi des indices qui traduisent des comportements souvent associés aux pratiques rituelles, comme la casure intentionnelle et la brûlure d'objets d'une certaine valeur (bifaces en quartzite de Ramah), l'aménagement d'un grand foyer ou d'une plateforme de rôtissage, ainsi que la consommation d'un petit festin (six castors minimum).

Ce qui a surtout retenu notre attention lors de la fouille de la structure 7, ce sont les bifaces en quartzite de Ramah. Ces objets, taillés dans une matière première provenant d'une source lointaine, sont esthétiquement attrayants et ils ont sûrement acquis une certaine valeur, économique et « non économique », une fois exportés de leur région d'origine. Nos analyses des bifaces et une comparaison avec les résultats des activités de taille expérimentale réalisée par Ellis et Deller (2002) nous incitent à croire qu'ils ont été cassés intentionnellement et ensuite brûlés. Un rituel comprend généralement une structure (par exemple un autel) et une offrande qui peut être constituée aussi bien d'objets « usuels » que d'objets de « valeur » (par exemple des articles exotiques importés). L'offrande rituelle est habituellement un sacrifice, et ce sont les éléments matériels du rituel que nous pouvons récupérer sur un site archéologique. Rappelons la définition du sacrifice : « offrande rituelle à la divinité, caractérisée par la destruction (immolation réelle ou symbolique d'une victime) ou l'abandon volontaire (oblation des prémices) de la chose offerte » (*Petit Robert* 2001). Cette définition, occidentale bien sûr, sert de modèle pour comparer le rituel du site CjEd-5 à d'autres rituels préhistoriques.

Le rituel que nous pouvons reconstituer à partir des composantes de la structure 7 ressemble à certaines pratiques identifiées sur d'autres sites archéologiques dans le Nord-Est américain (tab. 2). Je ne retiens ici que les rituels mettant en scène des bifaces associés à des structures de combustion. Ces artefacts, vus comme objets de valeur, sont généralement plus

Tableau 2

Quelques sites du Nord-Est américain qui ont livré des structures rituelles semblables à la structure 7 du site CjEd-5

PÉRIODE/CULTURE	SITE	COMPOSANTES DU RITUEL	RÉFÉRENCES
Paléoindien récent Archaïque ancien	Caradoc, sud de l'Ontario	Bifaces en matière non locale cassés intentionnellement	Ellis et Deller 2002
Archaïque ancien	Morrill Point, Mass. Table Land, New Hampshire	Outils polis cassés intentionnellement associés à des bifaces dans fosses/foyers de crémation	Robinson 1996 : 99-106; 2001 : 130-148
Archaïque supérieur (Laurentien)	Bliss, Connecticut	Bifaces en matière locale et non locale, cassés et/ou brûlés intentionnellement foyer/fosse et crémation	Pfeiffer 1990 : 89
Archaïque supérieur (Susquehanna)	Young, Maine	Bifaces en matière locale et non locale, cassés et brûlés intentionnellement foyer/fosse, crémation ?	Borstel 1982 : 61-64
Archaïque supérieur	Ruisseau des Caps (CkEk-2), Québec	Bifaces (en matière non locale ?) brûlés intentionnellement, foyer/fosse et crémation	Dumais 1978
Archaïque supérieur (Susquehanna)	Watertown Arsenal Mansion Inn, Vincent, Mass.	Bifaces en matière locale et non locale brûlés intentionnellement foyers/fosses et crémations	Dincauze 1968
Archaïque supérieur (Frost Island)	Piffard, New York	Bifaces en matière locale, cassés intentionnellement foyer/fosse et crémation	Ritchie 1994 : 153-155
Sylvicole inférieur (Meadowood)	Lambert (CeEu-12), Québec	Bifaces en matière non locale brûlés intentionnellement foyer/fosse et crémation	Chrétien 1991, 1995
Sylvicole inférieur (Meadowood)	Muskalonge Lake, New York	Bifaces en matière non locale brûlés et/ou cassés intentionnellement foyers/fosses et crémations	Ritchie 1968
Sylvicole inférieur	Batiscan, Québec	Bifaces en matière non locale brûlés intentionnellement foyer/fosse et crémation	Levesque <i>et al.</i> 1964

grands que la norme, car ce sont souvent des préformes qui n'ont pas été transformées en outils finis. Les bifaces peuvent être fabriqués en matières locales ou exotiques, et ils peuvent présenter ou non des traces d'utilisation. Le sacrifice de ces objets implique leur destruction, ce qui empêche, par définition, une utilisation ultérieure. Le terme *killed* est souvent utilisé par les archéologues anglophones et il peut inclure l'une ou l'autre des pratiques suivantes : la cassure intentionnelle des outils, leur éclatement dans un feu ou l'abandon, souvent par enfouissement, dans une fosse. La plupart de ces rituels incluent un foyer ou une plateforme de rôtissage et sont souvent associés à une fosse ou un bassin. Il est également commun de trouver des restes d'animaux consommés et de l'ocre rouge. Finalement, plusieurs de ces structures sont associées à des sépultures humaines prenant la forme de crémations, surtout pour la fin de l'Archaïque et le début du Sylvicole. Ce n'est pas le cas pour le site CjEd-5 où nous n'avons pas trouvé de restes humains, ni de fosse de déposition. De plus, il est important de rappeler, comme le font Ellis et Deller (2002), que les offrandes rituelles et les sacrifices ne sont pas nécessairement associés exclusivement aux défunts. Dans les cultures amérindiennes du Nord-Est américain, les offrandes et les rituels sont souvent associés à la chasse, par exemple, ou à des occasions d'échange avec des groupes voisins.

Comme on peut le voir dans le tableau 2, le rituel que nous avons décrit pour le site CjEd-5 semble avoir une certaine ancienneté dans l'ensemble du Nord-Est américain. Il est cependant difficile de démontrer la continuité chronologique ou temporelle de ce rituel par le biais de l'archéologie. On peut toutefois remarquer qu'il y a des ressemblances entre tous ces rituels et que cela pourrait impliquer une certaine continuité dans la connaissance rituelle d'un groupe amérindien à travers

le temps. Selon nous, la structure 7 du site CjEd-5 démontre une certaine continuité, à travers le temps, de ce rituel qui persiste dans l'est du Québec jusqu'à la fin du Sylvicole moyen et probablement jusqu'à la période historique.

Pourtant, lors du sacrifice d'objets de valeur, le fait de casser les artefacts-offrandes, qu'il s'agisse de bifaces taillés ou d'outils polis, semble moins commun dans la préhistoire du Nord-Est américain que le simple enfouissement. Encore moins répandue est la pratique de casser les objets pour ensuite les brûler. Il semble qu'il soit normalement suffisant de faire l'un ou l'autre ou simplement d'enterrer les objets sans les brûler ou les casser, surtout lorsqu'il s'agit d'une sépulture. En consultant les rapports de fouille de différents sites, il est parfois difficile de déterminer si un objet a été cassé et brûlé. Dans le cas du site Young au Maine, Borstel s'est empressé d'identifier les objets qui avaient été fragmentés par cassure intentionnelle et ensuite brûlés (Borstel 1982 : 60-64). Dans ce cas, il s'agissait de bifaces de style Susquehanna qui avaient été cassés et ensuite incorporés avec d'autres objets dans une structure de combustion, possiblement pour une crémation.

On peut mentionner la présence, sur le site de Muskalonge Lake, dans le nord de l'État de New York, d'un gros biface taillé dans un quartzite enfumé, possiblement de Mistassini ou de Ramah, provenant de la structure 6, localité 3 (Ritchie 1968 : 43-47, pl. 1, #1, voir aussi 114-115). Des analyses pétrographiques comparant ce biface avec des échantillons de quartzite de la région de Mistassini-Albanel, ont incité Ritchie à croire que cet outil provenait du Nord québécois. Lors d'une réanalyse du site de Muskalonge Lake, Karine Taché a étudié le biface en question et elle en conclut qu'il ne ressemble pas au quartzite de Ramah, mais serait probablement originaire de la région du lac Mistassini (K. Taché, comm. pers., 2005). Ce gros

biface a été cassé intentionnellement, mais pas brûlé, et ensuite enseveli avec d'autres objets dans une fosse avec de l'ocre rouge. Il y avait aussi sur ce site plusieurs autres structures de crémation avec des objets brûlés intentionnellement, surtout des lames de cache en chert Onondaga.

Sur un autre site du Sylvicole inférieur, à Batiscan, René Levesque et ses collègues ont trouvé des structures semblables à celles de Muskalonge Lake (Levesque *et al.* 1964). On peut mentionner une série de bifaces en quartzite qui ont été éclatés par le feu (Lévesque *et al.* 1964 : 40, pl. V, #9-10, voir aussi 58-59). Ce traitement thermique semble avoir été intentionnel et les bifaces ont été trouvés à proximité d'une crémation. Karine Taché entreprend présentement une analyse détaillée de la collection de Batiscan. Selon ses observations, il y aurait sept bifaces en quartzite, dont six ressemblant au quartzite de Mistassini et un qui ressemble plutôt au quartzite de Ramah. Selon elle, les bifaces ont pu être cassés avant d'être brûlés (K. Taché, comm. pers., 2005). Le site de Batiscan, comme le site de Muskalonge Lake, contient aussi d'autres structures de crémation avec des offrandes brûlées et non brûlées, ce qui démontre la variabilité des pratiques rituelles sur un même site.

CONCLUSION

Quelle serait donc la signification du rituel observé sur le site CjEd-5? D'un point de vue fonctionnel, les rituels répondent à plusieurs besoins dans une société, en particulier en ce qui a trait à la cohésion sociale au sein du groupe (Turner 1990; Van Gennep 1909). Dans le cas de la structure 7, l'offrande rituelle ou sacrificielle, dans la forme de grands bifaces en quartzite de Ramah, servait sans doute à souligner un événement spécial. Le rituel de la structure 7 a été accompagné aussi par un petit festin où les participants ont consommé au moins six castors. Les festins font partie intégrante des rituels à travers les cultures du monde et ils sont souvent associés aux sacrifices.

Les obligations de rituel ont incité les occupants du site CjEd-5 à sacrifier leurs beaux bifaces de provenance éloignée, des bifaces qui avaient une certaine valeur économique, car ils auraient pu facilement servir longtemps comme outils, étant donné leurs dimensions. Le rituel a-t-il servi pour établir un réseau d'échange en créant une filiation fictive entre de nouveaux partenaires qui partageaient un festin (Tooker 1967; Trigger 1987)? Devait-il plutôt assurer le succès d'une bonne saison de chasse à venir (Turner 2001)? Ce rituel a-t-il permis de sceller et de sanctifier une union entre deux individus provenant de deux groupes ou de deux familles? Ou consacrait-il une transition entre différentes étapes de la vie, comme serait le décès d'un individu (Van Gennep 1909). Peut-être qu'un jeune chasseur qui aspirait à une position de privilège dans le groupe a organisé ce festin et détruit les bifaces dans un geste ostentatoire? Ce rituel a même pu servir des besoins économiques, comme la redistribution des denrées de subsistance lors d'un festin, ou des objets de valeur qui n'ont pas été laissés sur le site.

Il est probable qu'on ne saura jamais avec certitude la raison exacte de ce rituel. Les offrandes rituelles pouvaient avoir plusieurs fonctions dans la vie spirituelle et économique des populations amérindiennes du Nord-Est américain, mais nous ne croyons pas qu'il s'agissait ici de la sépulture d'un défunt. Ces rites, que les individus reproduisaient au quotidien, servaient à recréer les formes et les structures socio-culturelles et ainsi à maintenir de façon active les traditions. Ainsi, le site CjEd-5 nous rappelle que, loin de se situer en marge des grands événements qui ont marqué la préhistoire du Nord-Est américain, les

occupants du Madawaska et du Témiscouata ont toujours participé à cette grande toile formée par les réseaux sociaux qui ont permis le partage des objets, mais aussi des idées. Sur les berges de la rivière Madawaska, les occupants du site CjEd-5 ont jugé opportun de faire une offrande, perpétuant ainsi les anciennes pratiques rituelles qui les reliaient à la grande famille amérindienne de l'Amérique du Nord.

Remerciements

Cette recherche a été subventionnée par le Fonds québécois pour la recherche en société et culture (#2005-NC-98080). Je tiens à remercier plusieurs individus et organismes pour le succès des campagnes de 2004 et 2005. D'abord et avant tout, je remercie mon excellente équipe qui a toujours démontré de l'enthousiasme, même lors de l'inondation de notre chantier. Je remercie également la ville de Dégelis pour son accueil et son soutien logistique et moral. Je tiens à remercier les propriétaires du terrain où se situe le site, Mme Lucette Fournier et M. Alain Turcotte. Je remercie également Claire Saint-Germain et Hélène-Marie Hegyes de l'Ostéothèque de Montréal pour l'analyse des restes fauniques, Geneviève Treyvaud pour l'arpentage et la réalisation des plans du site, Norman Morin de la Société d'aménagement de la rivière Madawaska pour le prêt de son bateau, et le regretté Pierre Dumais, archéologue, pour ses conseils sur le site CjEd-5, et à qui je dédie cet article. J'aimerais remercier tous mes collègues qui nous ont visités et qui ont donné leurs impressions et leurs opinions sur le site CjEd-5, et particulièrement le Dr Bernard Héту. Finalement, j'aimerais remercier les deux lecteurs anonymes et la Rédaction pour leurs corrections et leurs commentaires des versions préliminaires de cet article.

Ouvrages cités

- BISSON, Diane, 1990 : *Premier regard sur l'archéologie du Témiscouata : analyse du site Davidson*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- BORSTEL, Christopher L., 1982 : *Archaeological Investigations at the Young Site Alton, Maine*. Occasional Publications in Maine Archaeology No. 2, The Maine Historic Preservation Commission, Augusta.
- BURGER, Valerie, 1953 : « Indian Camp Sites on Kempt Lake and Manowan Lakes in the Province of Quebec ». *Pennsylvania Archaeologist* 23(1) : 32-45.
- BURKE, Adrian L., 2000 : *Lithic Procurement and the Ceramic Period Occupation of the Interior of the Maritime Peninsula*. Thèse de doctorat, University at Albany SUNY, Albany.
- , 2001 : « Témiscouata: Traditional Maliseet Territory and Connections between the St. Lawrence Valley and the St. John River Valley », in J. D. Nichols (dir.), *Actes du trente-deuxième congrès des Algonquistes* : 61-73. University of Manitoba, Winnipeg.
- BURKE, Adrian L., et Éric CHALIFOUX, 1998 : « Stratégie d'acquisition du chert Touladi et production lithique durant la période du Sylvicole au Témiscouata », in R. Tremblay (dir.), *L'éveilleur et l'ambassadeur : Essais archéologiques et ethno-historiques en hommage à Charles A. Martijn* : 33-51. Paléo-Québec n° 27, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- CHALIFOUX, Éric, 1992 : *Paleoethnographie du site Mchnes (CkEe-5) au Témiscouata*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- CHALIFOUX, Éric, et Adrian BURKE, 1995 : « L'occupation pré-historique du Témiscouata (est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation », in A.-M. Balac, C. Chapdelaine, N. Clermont et F. Duguay, *Archéologies québécoises* : 237-270. Paléo-Québec n° 23, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

- CHALIFOUX, Éric, Adrian L. BURKE et Claude CHAPDELAINE, 1998 : *La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Paléo Québec n° 26, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- CHAPDELAINE, Claude, 1990 : *La région du lac Témiscouata : un carrefour préhistorique à l'ombre des grandes voies de communication*. Rapport soumis à la Direction de l'Est-du-Québec, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- CHAPDELAINE, Claude, S. BOURGET, A. BURKE, et É. CHALIFOUX, 1991 : *À l'ombre de la montagne au serpent : évaluation des sites préhistoriques du Témiscouata*. Rapport soumis à la Direction de l'Est-du-Québec, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- CHRÉTIEN, Yves, 1991 : *Un site du Sylvicole inférieur dans la région de Québec : le site Lambert à Saint-Nicolas (CeEu-12)*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- , 1995 : *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- DESROSIERS, Pierre, 1986 : *Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis*. Rapport soumis à la Direction de l'Est-du-Québec, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- DINCAUZE, Dena Ferran, 1968 : *Cremation Cemeteries in Eastern Massachusetts*. Papers of the Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, Vol. 59, No. 1, Peabody Museum, Cambridge, MA.
- DUMAIS, Pierre, 1978 : « Le Bas Saint-Laurent », in C. Chapdelaine (dir.), *Images de la préhistoire du Québec* : 63-74. Recherches amérindiennes au Québec 7(1-2), Montréal.
- DUMAIS, Pierre, Jean POIRIER et Marcel LALIBERTÉ, 1996 : « Barrage du Lac Témiscouata : inventaire et sauvetage ». *Recherches archéologiques au Québec – 1993* : 25-26.
- DUMAIS, Pierre, Jean POIRIER et Gilles ROUSSEAU, 1994 : *Reconnaissance archéologique dans la région du Témiscouata 1990-1991 (rapport d'activités)*. Ethnoscop, Rapport soumis au ministère de la Culture, Québec.
- , 1998 : « La préhistoire du Témiscouata, trente ans plus tard », in R. Tremblay (dir.), *L'éveilleur et l'ambassadeur : Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn* : 53-80. Paléo-Québec n° 27, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- DUMAIS, Pierre, et Gilles ROUSSEAU, 2002 : « De limon et de sable: Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32(3) : 55-75.
- ELLIS, Christopher J., et D. Brian DELLER, 2002 : *Excavations at the Caradoc Site (AfHj-104): A Late Paleoindian Ritual Artifact Deposit*. Occasional Publications of the London Chapter, OAS No. 8, London Chapter, Ontario Archaeological Society, London, Ontario.
- ETHNOSCOPE, 1994 : *Le barrage du Lac Témiscouata. Étude patrimoniale et archéologique (rapport final)*. Rapport soumis au Ministère de la culture, Québec.
- FITZHUGH, William W., 1972 : *Environmental Archeology and Cultural Systems in Hamilton Inlet, Labrador: A Survey of the Central Labrador Coast from 3000 B.C. to the Present*. Smithsonian Contributions to Anthropology No. 16, Smithsonian Institution Press, Washington D.C.
- JOHNSON, Laurence, 1994 : « La réserve malécite de Viger : Qui va à la chasse perd sa place. », in W. Cowan (dir.), *Actes du vingt-cinquième congrès des algonquinistes* : 236-264. Carleton University, Ottawa.
- , 1995 : *La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du « programme de civilisation » du gouvernement canadien*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- JOHNSON, Laurence, et Charles A. MARTIJN, 1994 : « Les Malécites et la traite des fourrures ». *Recherches amérindiennes au Québec* 24(3) : 25-44.
- JOST, Isabelle, 1995 : *Le site CkEe-12 au Témiscouata : Paléo-ethnographie d'un atelier de taille*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- LEVESQUE, René, F. Fitz OSBORNE et James V. WRIGHT, 1964 : *Le gisement de Batiscan : notes sur des vestiges laissés par une peuplade de culture sylvicole inférieure dans la vallée du Saint-Laurent*. Études anthropologiques, Musée national du Canada n° 6, Secrétariat d'État, Ottawa.
- LORING, Stephen, 1992 : *Princes and Princesses of Ragged Fame: Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts.
- , 2002 : « "And They Took Away the Stones from Ramah": Lithic Raw Material Sourcing and Eastern Arctic Archaeology », in W. W. Fitzhugh, S. Loring et D. Odess, *Honoring Our Elders: A History of Eastern Arctic Archaeology* : 163-185. Arctic Studies Center, National Museum of Natural History, Smithsonian Institution, Washington, D.C.
- MARTIJN, Charles A., 1964 : *Témiscouata Archaeological Survey 1964: Field Notes*. Rapport soumis au Musée national du Canada, Ottawa et au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- , 1965 : *An Archaeological Reconnaissance in the Témiscouata Region of South-East Quebec, Canada*. Rapport soumis au Musée National du Canada, Ottawa, et au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- , 1966a : 1965 – *The Second Témiscouata Archaeological Survey: Summary of activities and results*. Rapport soumis au Musée national du Canada, Ottawa et au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- , 1966b : *Témiscouata Archaeological Survey 1966: Field Notes*. Rapport soumis au Musée national du Canada, Ottawa et au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- , 1966c : *Témiscouata Archaeological Survey 1966: Summary of Activities and Results*. Rapport soumis au Musée national du Canada, Ottawa et ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MARTIN, Calvin, 1978 : *Keepers of the Game: Indian-Animal Relationships and the Fur Trade*. University of California Press, Berkeley.
- NOLIN, Luc, 1989 : « 1350 ans d'histoire au site GaEk-1 du site du lac Caniapiscau central, Nouveau-Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 19(2-3) : 77-94.
- OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL, 2004 : *Étude zooarchéologique des restes osseux du site CjEd-5, Madawaska, Bas-Saint-Laurent*. Rapport inédit n° 234, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- PETIT ROBERT, 2001 : *Dictionnaire de la langue française*, [cédérom]. Version électronique du Nouveau Petit Robert. Version 2.1. Dictionnaires Le Robert/VUEF, Paris.
- PFEIFFER, John, 1990 : « The Late and Terminal Archaic Periods of Connecticut Prehistory: A Model of Continuity », in R. W. Moeller, *Experiments and Observations on the Terminal Archaic of the Middle Atlantic Region* : 85-104. Archaeological Services, Bethlehem, CT.
- REIMER, Paula J. et al., 2004 : « IntCal04 Terrestrial Radiocarbon Age Calibration, 0-26 Cal Kyr BP ».
- RITCHIE, William A., 1968 [1955] : *Recent Discoveries Suggesting an Early Woodland Burial Cult in the Northeast*. New York State Museum and Science Service Circular 40. The University of the State of New York, Albany.
- , 1994 [1965] : *The Archaeology of New York State*. Purple Mountain Press, Fleischmanns, New York.
- ROBINSON, Brian S., 1996 : « A Regional Analysis of the Moorehead Burial Tradition: 8500-3700 B.P. ». *Archaeology of Eastern North America* 24 : 95-147.

—, 2001 : *Burial Ritual, Groups, and Boundaries on the Gulf of Maine: 8600-3800 B.P.* Thèse de doctorat, Department of Anthropology, Brown University, Providence.

SANGER, David, 2003 : « Who Lived in Pre-European Maine? A Cosmology Approach to Social Patterning on the Landscape ». *Northeast Anthropology* 66 : 29-39.

TANNER, Adrian, 1979 : *Bringing Home Animals: Religious Ideology and Mode of Production of the Mistassini Cree Hunters. Social and Economic Studies No. 23.* Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland. C. Hurst & Co., London.

TOOKER, Elisabeth, 1967 : *An Ethnography of the Huron Indians, 1615-1649.* Huronia Historical Development Council, Ontario

Department of Education and Smithsonian Institution, Washington D.C.

TRIGGER, Bruce G., 1987 : *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660.* McGill-Queen's University Press, Montréal.

TURNER, Lucien M., 2001 : *Ethnology of the Ungava District, Hudson Bay Territory.* McGill-Queen's University Press, Montréal.

TURNER, Victor W., 1990 : *Le phénomène rituel : structure et contre-structure.* 1^{ère} édition. Collection « Ethnologies ». Presses universitaires de France, Paris.

VAN GENNEP, Arnold, 1909 : *Les rites de passage.* Nourry, Paris.

La revue **Recherches amérindiennes au Québec** est disponible dans les points de vente suivants :

BOUTIQUE DU MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE

150, rue Saint-Paul Ouest
Montréal (QC)

BOUTIQUE L'ORCHIDÉE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

4101, Sherbrooke Est
Montréal (QC)

LE PARCHEMIN

505, Sainte-Catherine Est
Montréal (QC)

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

3200, rue Jean-Brillant
Montréal (QC)

LIBRAIRIE DU NOUVEAU MONDE

103, rue Saint-Pierre
Québec (QC)

LIBRAIRIE DU SQUARE

3453, rue Saint-Denis
Montréal (QC)

LIBRAIRIE DU QUÉBEC À PARIS

30, rue Gay Lussac
F-75005 Paris
France

LIBRAIRIE L'ÉCUME DES JOURS

125, Saint-Viateur ouest
Montréal (QC)

LIBRAIRIE PANTOUTE

1100, rue Saint-Jean
Québec (QC)

PARC ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE-DU-BUISSON

333, rue Émond
Melocheville (QC)

RENAUD-BRAY

(Différentes succ.
au Québec)

ZONE LIBRE LIBRAIRIE

262, Sainte-Catherine Est
Montréal (QC)